

Cadre réservé à l'administration :

N°



Dossier à renvoyer à
Direction Territoriale Rhône Saône
Pôle Recrutement – Pilotage
Effectifs – Mobilité
Concours AEP interne 2023

2 rue de la Quarantaine
69321 LYON CEDEX 05

Direction Territoriale Rhône Saône

Secrétariat Général

Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs - Mobilité

DOSSIER D'INSCRIPTION
Concours interne
d'Agent d'Exploitation Principal des TPE (H/F)
branche « voies navigables – ports maritimes »
SESSION 2023

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :	26 mai 2023 <i>(cachet de la poste faisant foi)</i>
Date des épreuves écrites :	20 juin 2023
Date des épreuves orales et pratiques :	13 et 14 septembre 2023

VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION DEVRA ETRE TRANSMIS, PAR VOIE POSTALE, AU PLUS TARD LE 26 MAI 2023 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI), A L'ADRESSE SUIVANTE :

VOIES NAVIGABLES DE France
Direction Territoriale Rhône Saône
Concours AEP interne 2023

Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs – Mobilité

2 rue de la Quarantaine
69321 LYON CEDEX 05

Ou par mail à l'adresse: PREM.dtrs@vnf.fr

***Avant de renseigner
le dossier
d'inscription, lire
attentivement
l'avis de recrutement***

I - IDENTITE (écrire en lettres majuscules) :

Mme

M

Nom patronymique :

Nom d'usage s'il y a lieu :

Prénom :

Autres prénoms (séparés par une virgule) :

Né-e le (jj/mm/aaaa) :

Ville de naissance :

N° département :

DOM TOM ou pays étranger :

N° de Sécurité sociale : /

II- COORDONNEES PERSONNELLES :

Les courriers de convocation adressés par la Direction Territoriale Rhône Saône seront envoyés à cette adresse.

Adresse :

Code Postal :

Commune :

DOM TOM ou pays étranger :

Coordonnées téléphoniques :

domicile :

travail :

portable :

Courriel :

@

III- CONDITIONS PARTICULIERES :

Conformément à l'article 3-6 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, **les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an de service au 1^{er} janvier 2023**, sans condition de diplômes ou de titres, sauf lorsque ces diplômes ou titres sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige.

Ils sont également ouverts, dans les mêmes conditions, aux candidats justifiant d'un an de service auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné au troisième alinéa du 2^o paragraphe de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, dans les conditions mentionnées à cet alinéa.

Un certificat de moins de trois mois, délivré en piscine par un maître-nageur et attestant l'aptitude à parcourir au moins 50 mètres à la nage vous sera demandé **obligatoirement** avant le passage des épreuves d'admission (certificat de moins de trois mois **exigé**)

IV – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (reportez-vous à la notice explicative)

Êtes-vous reconnu-e travailleur-euse handicapé-e par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?
Oui Non

Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 26 mai 2023 (date de clôture des inscriptions) :

=> attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur.euse handicapé.e [RQTH] en cours de validité

=> certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (**formulaire joint en annexe n° 3 du présent dossier**)

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves pratiques et orales :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé ainsi que l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé sont à adresser **au plus tard le 26 mai 2023 (date de clôture des inscriptions)**, délai de rigueur, à la

Voies Navigables de France - Direction Territoriale Rhône Saône

Concours AEP interne 2023

Pôle Recrutement – Pilotage Effectifs – Mobilité

2 rue de la Quarantaine – 69321 LYON Cedex 05

V - CENTRE D'EXAMEN :

Les épreuves auront lieu à Saint-Gilles (GARD – 30), la localisation précise sera spécifiée sur le courrier de convocation.

VI - ENGAGEMENT :

Je soussigné·e, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A _____, le

Signature du·de la candidat·e

Remarque: Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

CERTIFICAT MEDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH - en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours interne pour le recrutement d'agent·e·s d'exploitation principaux·ales des TPE, spécialité VN/PM
Nom et prénoms du (de la) candidat·e

Né·e le (jj/mm/aaaa) :

Ville de naissance :

N° département :

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné·e

Praticien·ne de médecine générale assermenté·e certifie que le·la candidat·e est atteint·e du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi d'agent·e d'exploitation principal·e des TPE, spécialité VN/PM

En conséquence, ce·cette candidat·e doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'une installation dans une salle spéciale
- d'un temps de composition majoré d'un tiers
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte
- d'un sujet en braille
- de l'assistance d'une secrétaire
- d'une autre mesure particulière

Observations éventuelles du·de la praticien·ne :

Fait à _____, le

Signature

1. Partie à détacher et à retourner à la Direction Territoriale Rhône Saône – Pôle Recrutement – Pilotage
Effectifs – Mobilité – 2 rue de la Quarantaine – 69321 LYON Cedex 05 –
par le médecin pour le règlement de ses honoraires.

Nom et prénoms du candidat :

Nom et cachet du médecin :